

Laurence POURCHEZ

Anthropologue et ethno-cinéaste

chargée de mission académique pour le rectorat de La Réunion,  
associée au CNRS (UMR 8098, Muséum national d'histoire naturelle et UMR 306,  
Centre d'ethnologie française) et au CIRCI

(Centre interdisciplinaire de recherches sur la construction identitaire) à l'Université de La Réunion

(2002)

*“Vierge Noire et déesse Karli.  
Chronique d’un désir d’enfants  
à La Réunion.”*

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Laurence Pourchez

**“Vierge Noire et déesse Karli. Chronique d’un désir d’enfants à La Réunion.”.**

Un article publié dans la revue **L’Autre. Cliniques, cultures et sociétés**, vol. 3, no 2, 2002, pp. 257-276. Numéro intitulé : “La pensée sauvage”.

[Autorisation formelle accordée par l’auteure le 17 septembre 2008 de diffuser cette œuvre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [laurencepourchez@yahoo.fr](mailto:laurencepourchez@yahoo.fr)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée le 19 septembre 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.

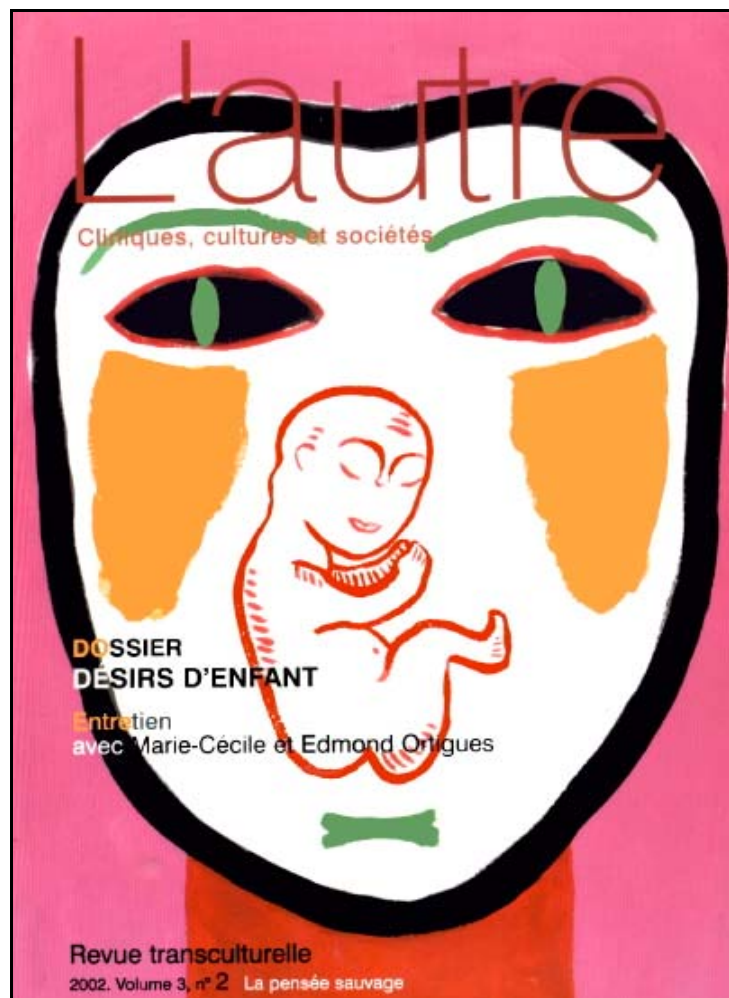


## Laurence POURCHEZ

Anthropologue et ethno-cinéaste

chargée de mission académique pour le rectorat de La Réunion, associée au CNRS (UMR 8098, Muséum national d'histoire naturelle et UMR 306, Centre d'ethnologie française) et au CIRCI (Centre interdisciplinaire de recherches sur la construction identitaire) à l'Université de La Réunion

### “Vierge Noire et déesse Karli. Chronique d’un désir d’enfants à La Réunion.”



Un article publié dans la revue **L'Autre. Cliniques, cultures et sociétés**, vol. 3, no 2, 2002, pp. 257-276. Numéro intitulé : “La pensée sauvage”.

# Table des matières

## Introduction

## Histoire de Christine et Marc

*Victoire*

*Une famille nombreuse*

*La malédiction et son origine*

*Découverte et destruction du sort*

*Soigner le corps*

*Apaiser les ancêtres*

*Le sèvis poul nwar*

*Le passage sous la roche*

## Le désir d'enfant à La Réunion

*La recherche de l'équilibre*

*L'ingestion de morceaux de placenta*

*Les recours divins*

*La Vierge Noire*

*Saint-Expédit*

*Petiaye et le sèvis poul nwar*

*Porter le cavadee*

*Adoption et fosterage*

## Conclusion

## Bibliographie

Laurence Pourchez \*

**“Vierge Noire et déesse Karli.  
Chronique d’un désir d’enfants à La Réunion.”**

Un article publié dans la revue **L’Autre. Cliniques, cultures et sociétés**, vol. 3, no 2, 2002, pp. 257-276. Numéro intitulé : “La pensée sauvage”.

## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Aujourd'hui, que ce soit en Europe ou aux États-Unis, la biologie règne en maître sur le désir d'enfant. De nombreuses solutions médicales se présentent aux couples qui veulent fonder une famille et il semble que, le désir d'enfant étant plus ou moins maîtrisé, les débats aient plutôt tendance à se déplacer vers le projet d'enfant. Les articles et discussions récemment consacrés à ce sujet s'orientent généralement autour de problèmes liés à la procréation médicalement assistée, de facteurs d'ordre génétiques, éthiques, ou relevant de la filiation <sup>1</sup>. Ainsi, un célèbre présentateur de journal télévisé américain posait-il récemment la question suivante : faut-il, ou ne faut-il pas modifier génétiquement l'enfant à naître afin qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il ait ou non les yeux bleus ? (l'eugénisme est de retour...) <sup>2</sup>. Autre question posée lors d'un récent congrès consacré aux pro-

---

\* Cet article a fait l'objet d'une communication lors du colloque AMADES-ARERPS, "Pour une anthropologie médicale à La Réunion", à Saint-Denis de La Réunion, le 15 février 1999. Il est compris dans le cadre plus vaste d'une étude de la petite enfance en société créole, thèse d'anthropologie en cours à l'EHESS sous la direction de Mme Suzanne Lallemand.

<sup>1</sup> Dans le cas d'enfants nés avec donneur de sperme, qui est le père? Voir à ce sujet, l'article de F. Héritier, “ La cuisse de Jupiter : Réflexions sur les nouveaux modes de procréation ”. *L’Homme*, 94, XXV, 2, 1985, pp. 5- 22.

<sup>2</sup> ABC news, édition du soir du 11 novembre 98.

créations médicalement assistées : une femme peut-elle être inséminée avec le sperme de son fils décédé dans un accident de voiture ? <sup>3</sup>.

Tout se passe en fait comme si le modèle occidental, que nous pourrions qualifier "d'un enfant à tout prix, tel que je le désire" allait de soi <sup>4</sup> à La Réunion, comme s'il n'y avait pas de conduites ou de traditions locales <sup>5</sup> liées au désir d'enfant, comme si désir et projet d'enfant étaient, dans ce département français de l'océan indien, nécessairement liés.

Nous tenterons dans cet article, de montrer que le désir d'enfants, centré en Europe autour de la biomédecine, est encore, à La Réunion, extrêmement lié à la religion, aux pratiques magico-religieuses et aux thérapies traditionnelles.

L'histoire de Christine, que nous allons conter ici, servira de support à notre démonstration. Elle se situe entre fiction et réalité. Elle a été reconstituée à partir d'un terrain effectué de 1994 à 1999 dans les Hauts de Sainte-Marie, au nord-est de l'île, étude consacrée à une *Anthropologie de la petite enfance en société créole réunionnaise*. Notre récit s'enrichit également de très nombreuses observations pratiquées depuis 1994 dans des temples et des chapelles *malbar* <sup>6</sup>, sur le site de

---

<sup>3</sup> Question posée au mois d'octobre 98, aux USA, lors d'un congrès consacré aux procréations médicalement assistées, - communication verbale du Dr Sylvie Epelboin, de l'hôpital Saint-Vincent de Paul à Paris - Nous remercions en outre le Dr Epelboin qui a bien voulu nous communiquer, pour la présentation de cette communication, des documents issus de son intervention du 14 octobre à Paris, lors de la journée du GDR petite enfance consacrée au désir d'enfant, "Variations sur des procréations dites artificielles".

<sup>4</sup> Un centre FIV existe à La Réunion, homologué depuis 1986.

<sup>5</sup> Faute d'un terme plus adéquat, nous employons le mot "traditions". Mais il nous semble difficile d'envisager la société réunionnaise, constituée d'apports multiples, en terme de Tradition au sens propre de terme. Tout au plus pouvons nous préciser que la *tradition* réunionnaise est relativement récente (un peu plus de trois siècles) et qu'elle s'est constituée sur la base d'apports multiples, venus d'Europe, de l'Inde, de Madagascar, et dans une moindre mesure, d'Afrique.

<sup>6</sup> La population avec laquelle nous travaillons, population créole (qui se définit comme telle en raison du métissage) définit généralement quatre "communautés" principales : les "*Blan*" ("*Gros Blancs*", minorité aisée et "*Petits Blancs*" paupérisés qui vivaient sur de petites exploitations agricoles), les

la Vierge Noire de La Rivière des Pluies, de témoignages de jeunes femmes venues elles-aussi "demander un enfant", sur la base d'objets abandonnés sur le site, robes de baptêmes, bonnets, chaussons, *ex-voto*. Le billet reproduit est réel. Il appartient à l'un des cahiers, trésor ethnologique, qui nous a été confié par le prêtre de la paroisse <sup>7</sup>, recueils dans lesquels sont consignés l'ensemble des messages adressés à la Vierge depuis plus de 10 ans. Mais cette chronique, au delà d'un cas, d'un épisode individuel, est significative d'un mode de représentation, d'un ensemble de recours possibles en cas de désir d'enfants. Il nous permettra, au travers de la chronique d'un itinéraire thérapeutique, d'envisager les différentes traditions en présence, de tenter d'entrer dans la vision émique, au sein de la subjectivité des couples qui désirent un enfant.

Notre héroïne nous fera découvrir les perceptions, présentes dans la population, de la fécondité, de la stérilité, puis nous mènera, tout au long de son cheminement personnel vers quelques unes des différents possibilités envisageables en cas de retard dans le désir d'enfant, alternatives liées aux thérapies traditionnelles, aux pratiques religieuses ou magico-religieuses, aux solutions sociales possibles (adoption, fosterage).

---

“*Malbar*” (originaires du sud de l’Inde), les “*Kaf*” (descendants d’esclaves africains et malgaches), les “*Kréol*” (issus du métissage). Les groupes arrivés de manière plus tardive sur l’île, “*Sinoi*” (chinois majoritairement originaires de la région de Canton), “*Zarab*” (indiens musulmans originaires du Gujérat), “*Komor*” (comoriens qui forment le sous prolétariat urbain), “*Zoreil*” (métropolitains), ne sont, le plus souvent, pas considérés comme créoles même s’ils sont, à l’exception des “*Zoreil*” et dans certains cas des “*Komor*”, reconnus comme réunionnais.

<sup>7</sup> Nous tenons à remercier le père L. Rigollet de la confiance qu’il a bien voulu nous accorder en nous donnant la possibilité de reproduire ces documents précieux.



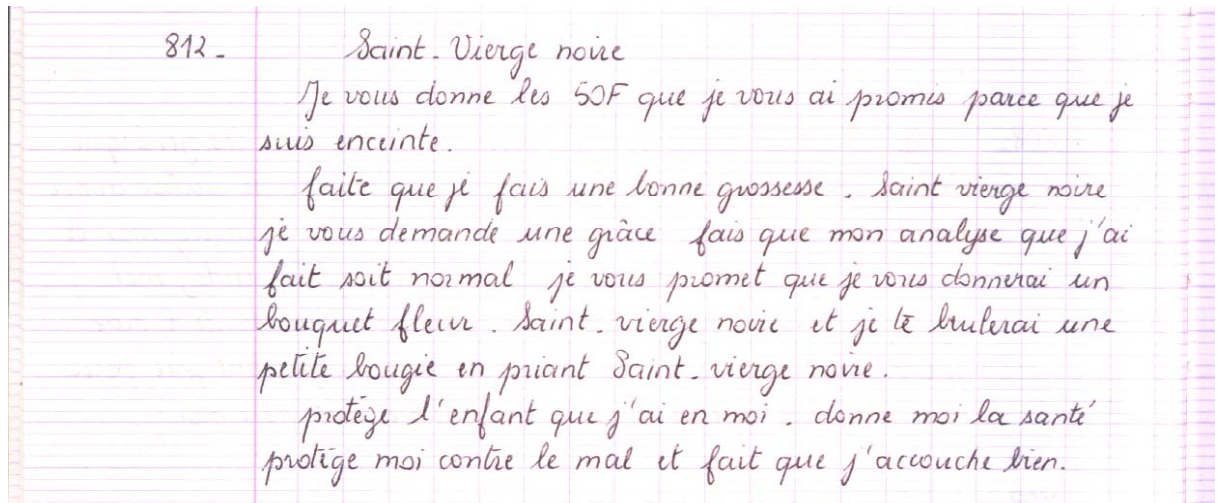
## Histoire de Christine et Marc

*Victoire*

[Retour à la table des matières](#)

Le soleil brillait ce matin là, au dessus de la Vierge Noire. Le ciel était d'un bleu intense, à peine tâché de quelques légers nuages d'altitude. Cette clarté matinale accentuait les innombrables nuances de vert de la végétation environnante, manguiers, ficus géant de l'Inde, filaos. Les branches de l'immense bougainvillier qui surplombe le ruisseau, la grotte, le rocher sacré et la statue étaient parcourus de rayons de lumière au point que les fleurs, normalement d'un violet profond, semblaient devenir pourpres. Christine était arrivée de bonne heure, vers six heures, peu de temps après l'aurore. Aujourd'hui était un grand jour ! Elle allait enfin être mère et venait remercier celle qui lui avait donné son enfant. Plus tard, après la naissance de son bébé, elle offrirait, en hommage et en remerciement à la mère de Dieu, la tenue de baptême complète de son enfant, de la barboteuse aux chaussons, du petit bonnet de toile à la chemisette. Pour l'heure, elle allait lui donner un bouquet de fleurs blanches, une offrande en argent et une plaque de remerciements. L'argent, elle l'avait promis lors de sa demande de grâce, quand, pieds nus dans le ruisseau, elle avait traversé de part en part le tunnel qui passe sous la statue. Afin de témoigner sa reconnaissance à la Vierge, la jeune femme avait choisi une plaque en porcelaine, en forme de livre. A gauche était représenté un bouquet de fleurs ; sur la droite de la plaque, ces quelques mots "Merci à la Vierge Noire". La plaque était creuse, il était possible d'y glisser quelques fleurs en offrande. Christine la déposa juste sous le rocher, devant le grand présentoir à bougies. Puis, elle glissa une obole dans le tronc situé sous la statue, cinquante francs, présent modeste, mais Christine disposait de peu de revenus. Elle alluma ensuite une bougie juste à l'instant où les cloches de l'églises commençaient à retentir : le son des cloches, le feu... la Vierge allait descendre du ciel, l'entendre. Elle se dirigea alors vers la gauche du rocher sacré dans lequel était creusé la petite niche, abri de la statue, et s'arrêta devant le ruisseau qui sortait de la grotte. À cette heure matinale, l'eau était encore particulièrement fraîche. Christine se rinça d'abord les

mains, les avant-bras, puis, lentement, avec la main droite, d'un mouvement circulaire, se lava le visage, se passa l'eau sacrée dans les cheveux. Elle but ensuite trois petites gorgées d'eau. Trois, cela allait lui porter chance, sa grossesse allait bien se dérouler, son bébé serait beau et vigoureux. Elle sortit de sa poche un petit billet, plié et replié, rechercha une anfractuosit  du rocher et l'y glissa :



Quelques semaines auparavant, Christine  tait venue implorer la Vierge Noire : cela faisait d j  deux ans qu'elle  tait mari e avec Marc... Elle avait tout essay , les *zerbaj*<sup>8</sup>, le rin age vaginal au vinaigre... Dans le quartier, les *ladilaf *<sup>9</sup> avaient commenc . On la disait *tamangue*<sup>10</sup>. Elle avait m me fait faire,   la grande terreur de sa m re, catholique pratiquante issue d'une famille de Petits Blancs des Hauts, un *servis poul nwar*<sup>11</sup> : sa voisine, mari e avec un Malbar, lui avait dit que  a marchait... Mais rien n'y avait fait, elle  tait rest e d sesp r ment s che. Elle avait pens , en d sespoir de cause, prendre avec elle sa filleule, fille de sa s ur, mais elle pr f rait mettre au monde ses propres enfants...

<sup>8</sup> Terme g n rique qui d signe,   La R union, les plantes utilis es dans les pr parations th rapeutiques. D'un point de vue graphique, chaque  nonc  en Cr ole est, dans ce texte, orthographi  en italiques sur le principe de la simplicit  maximale, d'une  criture aussi phonologique que possible.

<sup>9</sup> Comm rages.

<sup>10</sup> St rile.

<sup>11</sup> Service poule noire : cette c r monie sera d finie et reconstitu e plus loin.

Enfin, elle était enceinte !

Christine sortit de son sac une bouteille d'eau minérale et la remplit de l'eau du canal, de l'eau sacrée de la Vierge Noire. Puis, elle se dirigea vers les bouquets placés dans des seaux, devant la statue, préleva discrètement quelques têtes de fleurs, des roses, des reines-marguerites, des œillets d'Inde. Elle les trempa dans le ruisseau, juste à la sortie de la grotte, à proximité de la déesse, puis les enfouit dans son sac. En rentrant, elle en ferait une tisane qui la protégerait, renforcerait l'action bénéfique de son passage devant la divinité... Elle allait aussi pouvoir annoncer la bonne nouvelle à son père...

### *Une famille nombreuse*

[Retour à la table des matières](#)

Car le père de Christine était fier de sa famille <sup>12</sup> : il avait fait quinze enfants. Il avait même eu des jumeaux! Dans l'îlet <sup>13</sup>, il était quelqu'un de respecté. Sa femme, qui avait enfanté si souvent, avait su donner tant de nouveaux membres à la famille, était à présent une personne écoutée et versée dans l'art de préparer les tisanes. Ils s'étaient mariés quelque trente ans plus tôt et les enfants étaient venus. Ils avaient, comme leurs voisins, tenté d'espacer quelque peu les naissances, d'at-

---

<sup>12</sup> Cette valorisation du nombre d'enfants dans une famille est fort ancien. L'historien Jean Barassin rappelle, sans vraiment donner d'explication à ce phénomène<sup>12</sup>, qu'au début du XVIIIème siècle, chaque famille réunionnaise comptait en moyenne 8 à 9 enfants, contre environ 5 naissances par famille en métropole à la fin du XVIIème siècle. En 1711, le taux de natalité était, à La Réunion, de 66,66‰. Il était encore de 51,2‰ en 1952 (1989 : 160-161) et si en 1993, le taux de natalité avait considérablement diminué, il était encore de 23‰ contre 15‰ en métropole, ce qui représente 2,6 enfants par femme contre 1,8 dans l'Hexagone (*La santé observée à La Réunion*. ORS Réunion, 1996, fiche 3.1 " Autour de la grossesse à La Réunion ". Les derniers chiffres INSEE (1998) font état de 2,4 enfants par femme). La photo de famille appartient à l'album de Sainte-Marie, références archives départementales 19 FI. Nous la reproduisons avec l'aimable autorisation de Monsieur Lagourgue, maire de la commune.

<sup>13</sup> Hameau, petit village.

tendre que le petit dernier soit sevré avant qu'une nouvelle grossesse ne survienne. Mais la contraception n'existait pas et quinze enfants étaient nés. Trois n'avaient pas survécu <sup>14</sup>. Christine était la benjamine de la fratrie. Aussi, quand, après deux ans de mariage, le bruit avait couru que sa fille était *tamangue* <sup>15</sup>, il avait eu honte pour elle, honte pour son gendre.

### *La malédiction et son origine*

[Retour à la table des matières](#)

Quand, après six mois de mariage, elle s'était cru stérile, Christine avait d'abord prié. Elle était allée implorer la Vierge Noire, celle qui donne les enfants. Cette infertilité était nécessairement une épreuve voulue par Dieu. Elle en était responsable. Mais pourquoi ? Qu'avait-elle fait qui mérite pareille punition ? Dans sa famille, on était catholiques pratiquants depuis plusieurs générations. Elle ne

---

<sup>14</sup> Jusqu'à une période récente, le taux de mortalité infantile était particulièrement élevé sur l'île : à l'entour des années 60, il était, selon le géographe Albert Lopez, de 164, 4 ‰ (1951), soit un taux équivalent à celui de la métropole en 1900. Le docteur Serveaux, praticien qui a ouvert son cabinet à Saint-Paul, dans l'ouest de l'île en 1937, raconte :

“La mortalité infantile était extrêmement élevée. Je me souviens qu'une de mes premières clientes à Saint-Paul - c'était une femme du Tour des Roches-avait eu vingt et une grossesses. Seuls trois enfants avaient survécu.” (*Quotidien* du mardi 16.04.91, pp. 8-9. Réf. Archives départementales : 1 PER 131 / 176).

<sup>15</sup> La femme stérile est, à La Réunion, qualifiée de taman, tamande, ou tamangue. Ces trois termes sont d'origine Malgache : les deux premiers, qui sont également utilisés dans le cas d'une vache stérile dérivent des termes malgaches *tamana* ou *aomby tamana*, vache grasse et stérile par trop de graisse (R. Chaudenson, 1974 : 523). *Tamang*, qualificatif non répertorié par les linguistes et vraisemblablement lié, de par son étymologie aux deux qualificatifs précédents, rappelle l'adjectif *manjo* “concept calamiteux” auquel fait référence Paul Ottino (1986 : 84), et qui est généralement associé aux idées de stérilité et de mort. La femme affublée du qualificatif infamant de *tamang* est stigmatisée. Traiter quelqu'un de “vache *taman*” est, du reste, une injure particulièrement grave, plus grave peut-être, pour une femme, que le célèbre “*langèt ton momon*” (littéralement “baise ta mère”). Un informateur a même ajouté :

“La vache *tamang*, on attend un ou deux ans, et si elle ne donne toujours rien, on la vend”.

s'était jamais fait avorter. Une *promès* <sup>16</sup> avait-elle été oubliée? Mais à qui? A La Vierge ? À Saint-Expédit ? Comment savoir...

Dans le doute, Christine était d'abord allée consulter Mme Grondin <sup>17</sup> qui était *dévinèr* <sup>18</sup> à la Montagne.

Celle-ci l'avait reçue, face à la statue de Saint-Michel qui trônait dans sa *shapèl* <sup>19</sup>. Elle s'était longuement concentrée puis avait dit à Christine que l'origine de son infertilité était triple :

"Son corps était bouché" et ne pouvait de ce fait garder le sperme de son mari. Elle était trop froide. Mme Grondin lui dit qu'elle avait sûrement, étant jeune fille,

---

<sup>16</sup> *Promès* : promesse ; la promesse effectuée à la Vierge ou à un saint implique, après obtention de la grâce demandée, un don en retour. Certains saints sont plus exigeants que d'autres comme Saint-Expédit et la dette de la famille peut s'étendre sur plusieurs générations.

<sup>17</sup> Les noms employés sont fictifs.

<sup>18</sup> Le *dévinèr* s'apparente à un devin-guérisseur. Il officie dans une chapelle (*shapèl*) qui peut être à "orientation" plutôt catholique, avec des statues de Saint-Michel, de Saint-Georges, de la Vierge, ou proche de l'hindouisme, avec des autels dédiés à Mariamen, déesse indienne de la variole, à présent vénérée pour la protection contre les maladies en général, plus particulièrement pour les maladies de peau, à Karli, à Mardévirin, à Petiaye, à Nagourmira (voir, à propos des divinités de l'hindouisme à La Réunion, C. Barat, 1989 ; J. Benoist, 1998). Ces dominantes sont souvent complétés par des autels consacrés aux esprits malgaches et / ou africains. Le *dévinèr* possède souvent des fonctions religieuses et de thérapeute, parfois liées à la sorcellerie et à la magie (*gratèr d'bwa* en créole, sorcier).

<sup>19</sup> Le *dévinèr* se trouve au centre d'un réseau de connaissances représentatif de la société réunionnaise, qui réunit des individus issus de toutes les couches du tissu social. Il reçoit chez lui ceux qui fréquentent sa *shapèl*, et un système d'échange s'installe autour de sa personne, réseau qui fonctionne sur la base de dons (de cérémonies, de bénédictions diverses, de conseils thérapeutiques, d'exorcisme d'une habitation prise par les *bébèt* - esprits -... ), et de contre dons (services rendus de la part d'un fonctionnaire, dons en nature, aide à l'agrandissement d'une *shapèl*...). Il officie dans une *shapèl*. Cependant, il faut distinguer la *shapèl* créole, du mot chapelle tel qu'il est employé en Français. Il s'agit ici d'un espace sacré, localisé à l'arrière de la maison (*kaz*) et organisé en petites unités, autels ou petites maisons comportant portes et fenêtres, dans lesquelles sont disposées les statues des divinités généralement invoquées.

dû manger des chewing-gum à la menthe... Il allait falloir traiter ces problèmes physiques.

Dans la famille de Marc, il y avait des *malbar*. Christine, comme son mari, ignoraient ce détail. Il y avait eu tellement de métissage dans les familles, qu'il était difficile de savoir qui étaient les ancêtres... Or, Marc mangeait du bœuf... Il faudrait aller consulter un *pusari* <sup>20</sup>, faire une cérémonie à la *shapèl malbar* pour apaiser les défunts.

Enfin, madame Grondin avait détecté une *contrediseuse*, une sorcière qui lui voulait du mal. Sans doute s'agissait-il de Sabrina, l'ancienne amie de Marc, de celle qui, à plusieurs reprises, l'avait menacée.

Comme ça, elle lui avait jeté un sort...Ça n'était pas étonnant. De toutes façons, cette fille là, tout le monde savait qu'elle était jalouse, que depuis son propre mariage, elle ne pouvait pas avoir d'enfant...En plus, il y avait cette histoire entre les familles, cette histoire d'héritage, de terres à partager <sup>21</sup>. Car les deux familles étaient parentes, Sabrina et Marc avaient le même grand-père. Alors, comme elle n'avait pu l'épouser, moins il y aurait d'héritiers...

Christine avait décidé de ne pas se laisser faire.

Mme Grondin lui avait proposé de retourner le sort. Mais il fallait pour cela l'identifier, savoir comment Sabrina avait pu s'y prendre. Avait-elle dissimulé quelque chose dans la *kaz* <sup>22</sup>, dans la *kour* <sup>23</sup> ? Y avait-il une ceinture nouée, un nœud de *vacoas* <sup>24</sup> ? Il allait falloir mettre la main sur le sort et l'éliminer. Ensuite-

---

<sup>20</sup> Prêtre-guérisseur dans l'hindouisme.

<sup>21</sup> Le système d'héritage en cours à La Réunion est celui qui s'observe dans les aires à parentèle, avec une importance égale accordée à chacun des héritiers potentiels (G. Augustins, 1989).

<sup>22</sup> Maison.

<sup>23</sup> Le sens créole de *Kour* diffère légèrement de celui du mot cour en français. A La Réunion, la *kour* comprend l'espace extérieur de la *kaz*, où se fait la lessive, où se trouvent les poulaillers ou les lapins, ainsi que le jardin, souvent planté de plantes médicinales.

<sup>24</sup> Egalement appelé pandanus, pandanus utilis, Pandanacées.

te, on se débrouillerait pour trouver une photographie, des cheveux, et on le retournerait vers son expéditeur... Christine allait également devoir traiter l'effet maléfique de l'objet sur son corps. Elle devrait prendre des bains de plantes et porter un *gardkor* <sup>25</sup> jusqu'à la naissance de son enfant.

La jeune femme était rentrée chez elle. Il fallait tout d'abord retrouver le sort enterré, le jeter à la mer, se protéger, protéger la maison.

### *Découverte et destruction du sort*

[Retour à la table des matières](#)

Christine et Marc avaient fouillé la *kour*, afin de retrouver l'objet maléfique. Deux jours durant, ils avaient retourné la terre, inspecté le moindre recoin, sans résultat. Enfin, le matin du troisième jour, Marc avait, avec sa pelle, buté sur quelque chose. Là, près du *pied de figes* <sup>26</sup>, il y avait un objet suspect. Une bouteille avait été enterrée là. A l'intérieur, on distinguait des graines, sans doute de *kaskavèl* <sup>27</sup>, les graines de la discorde, un morceau de tissu noir, vraisemblablement issu d'un *sèvis poul nwar*, un liquide et un nœud de vacoas. Le travail avait été bien fait! Marc partit dans l'habitation chercher de gros gants de travail. Il ne fallait pas directement toucher à cette cochonnerie... Avec précautions, il sortit la bouteille de terre, l'enveloppa dans du plastique, afin qu'elle ne soit pas en contact avec les sièges de la voiture puis alla la jeter à la mer. L'eau de mer allait détruire son contenu. Afin d'être bien sûr du résultat, il attendit, comme son père le lui avait appris quand il était enfant, la septième vague, celle qui allait emporter le sort, et il jeta le flacon au loin dans les flots. Il partit sans se retourner.

---

<sup>25</sup> Garde corps ou garantie. Petit sachet de protection, souvent en tissu, qui contient généralement des fragments de plantes protectrices, une prière, ainsi que, parfois, un petit morceau de miroir destiné à retourner le sort jeté.

<sup>26</sup> Bananier.

<sup>27</sup> *Kaskavèl*, cascavel : *Crotalaria retusa* Linné. Les graines de cascavel, utilisées dans les pratiques de sorcellerie, ont la réputation d'amener la discorde dans les ménages, de provoquer les divorces.

Il fallait à présent laver Christine des effets du sort. Mme Grondin avait prescrit des *zerbaj* à prendre en bain, pendant 7 jours, à midi et à six heures <sup>28</sup>. La jeune femme prépara le premier bain selon les indications fournies par le *dévinèr*. Il fallait : de l'eau bénite, de l'eau de mer ; 7 gousses d'ail, 7 feuilles de verveine <sup>29</sup>, 7 feuilles de rameau béni, 7 feuilles de "mangue" <sup>30</sup>, 1 pied de *tipimen* <sup>31</sup>, 1 citron galet <sup>32</sup> coupé en sept morceaux, 1 branche de camphre <sup>33</sup> ou un morceau de camphre à brûler, 7 petites poignées de gros sel (béni si possible), 7 braises de feu, 15 morceaux de feuilles de papaye mâle <sup>34</sup>, 1 branche de *lila* <sup>35</sup>, 7 feuilles de pignon d'Inde <sup>36</sup>, 7 "prises" de safran <sup>37</sup>. Christine mit l'ensemble des ingrédients à bouillir puis à réduire. Ensuite, elle remplit la baignoire et ajouta à l'eau douce, l'eau salée ainsi que le marc issu de la cuisson des ingrédients.

Après le bain, Marc filtra l'eau, récupéra les résidus, les mit dans un sachet, et jeta le tout à la mer.

Il fallait éviter que l'incident ne se reproduise. Alors, Marc se rendit à la Vierge Noire et acheta, sur le stand présent devant l'esplanade, trois médailles de Saint-Benoît, trois médailles de Saint-Georges, trois médailles de la Vierge. Il les enterra dans la *kour* et devant le seuil de la porte de la *kaz*.

Sa femme allait à présent pouvoir se soigner, déboucher ses trompes et bientôt, ils auraient un fils.

---

<sup>28</sup> Heures des mauvais esprits. Le bain pris à ces heures doit agir à la manière d'un antidote.

<sup>29</sup> Verveine : il s'agit en fait ici de verveine-citronnelle, *Lippia citriodorata*, (Verbenaceæ).

<sup>30</sup> Feuilles de manguier : *Mangifera indica*, (Anacardiaceæ).

<sup>31</sup> Petits piments dits piments oiseaux : *Capsicum frutescens*, (Solanaceæ).

<sup>32</sup> Citron galet : *Citrus aurantifolia*, (Rutaceæ).

<sup>33</sup> Camphre : *Cinnamomum camphora*, (Lauraceæ).

<sup>34</sup> Papayer : *Carica papaya* Linné, (Passifloraceæ).

<sup>35</sup> *Lila*, lilas : *Melia azedarach*, (Meliaceæ).

<sup>36</sup> Pignon d'Inde : *Jatropha curcas*.

<sup>37</sup> Safran : *Curcuma longa*, (Zingiberaceæ).



## *Soigner le corps*

### [Retour à la table des matières](#)

Il fallait procéder en deux temps, car si le corps de Christine était trop froid, il serait indispensable de le réchauffer. Il était également nécessaire de nettoyer, déboucher l'intérieur de son corps. Pour la chaleur, Christine prit, pendant plusieurs semaines, des bains chauds. Ainsi, son sang, qui était trop épais et bouchait ses trompes, allait se liquéfier. Pour le renouveler, elle buvait du vin chaud. Toujours sur les conseils de Mme Grondin, elle compléta ce premier traitement par des tisanes à base de plantain<sup>38</sup>, végétal qui, disait-on, permettait au sang de se liquéfier quand il était absorbé sous la forme de décoction chaude.

Mais ça ne marchait pas. Deux mois plus tard, Christine n'était toujours pas enceinte. Elle décida alors d'essayer le vinaigre. Elle se l'injecta pur dans le vagin, à plusieurs reprises. Ça, au moins, ça allait la déboucher, liquéfier ce caillot de sang qui bloquait tout... Enfin, on verrait bien...

## *Apaiser les ancêtres*

Parallèlement, Marc n'était pas resté inactif. Il ne mangeait plus de bœuf, avait associé Christine à cet interdit alimentaire. Il était allé voir un *pusari* afin de lui demander son avis. Si effectivement, des ancêtres étaient insatisfaits, si un culte n'avait pas été rendu, il convenait, dans un premier temps, de déterminer quelle était la divinité à honorer puis, dans un second temps, de pratiquer une cérémonie. Le *pusari*, en transe, sut que la divinité à honorer était la déesse Karli et qu'il fallait lui sacrifier un bouc. Marc s'exécuta, paya l'animal, les frais de la cérémonie.

La voisine de Christine, mariée à un *malbar*, avait entendu parler de la démarche du couple. Car dans le village, rien ne pouvait passer inaperçu. Elle alla trouver son infortunée voisine et lui suggéra de pratiquer un *sèrvis poul nwar*. C'était,

---

<sup>38</sup> Plantain : *Plantago major*, (Plantaginaceæ).

disait-elle, ce qui était le plus efficace pour avoir des enfants, mais en contrepartie, il faudrait "rendre", renouveler le sacrifice chaque année. Et puis, Marc avait appris qu'il avait des ancêtres *malbar*. Ils avaient mis la main dans la religion, ils pouvaient à présent aller plus loin.

Cette cérémonie terrorisait Christine. Elle en parla d'abord à sa mère qui fut, elle aussi, effrayée. Elevée dans un milieu de Petits Blancs des Hauts très catholiques, le *sèrvis poul nwar* était, pour la jeune femme comme pour sa mère synonyme de sorcellerie, de mauvais sorts. Qui plus est, sa mère était parvenue à se procurer, grâce à l'aide d'une personne de ses amies, un petit bout de placenta qu'elle avait discrètement mis, sans qu'elle s'en doute, dans l'assiette de *kari* de sa fille. Mais elle ne pouvait en parler, faute de quoi la manœuvre serait inutile.

Enfin, si Marc était *malbar*... Si la cérémonie pouvait permettre à sa fille d'enfanter...Après tout, il avait bien sacrifié un bouc à la déesse rouge. Et surtout, la déesse Petiaye, à qui devait être sacrifiée la poule, avait la réputation d'être très puissante...Après une visite chez le *pusari*, la date de la cérémonie fut fixée : elle serait célébrée deux semaines plus tard, le premier samedi du mois de Juillet.

### *Le sèrvis poul nwar*

[Retour à la table des matières](#)

Deux semaines plus tard, donc, Marc arriva de bon matin, vers six heures, à la *shapèl malbar*. D'autres couples étaient venus sacrifier à la déesse, parfois avec les enfants qui leur avaient déjà été accordés. Le jeune homme tenait dans ses mains une poule noire, achetée très cher au marché. Bien sur, on disait qu'il ne fallait pas la marchander, que cela portait malheur, mais 300 francs pour une poule, ils exagéraient quand même...

Le prêtre bénit la poule, l'aspergea d'eau, l'enfuma à l'aide d'encens. En attendant le sacrifice, Marc attachait l'animal à un petit piquet situé à proximité de l'autel, sous un arbre. Christine avait rejoint les femmes qui préparaient les plateaux destinés à Petiaye. Chaque plateau comprenait un coupon de tissu noir, couleur de

la déesse, de la mèche pour les lampes à huile, des aiguilles, du fil noir, du parfum, du camphre, des bâtonnets d'encens. Y seraient ajoutés, pour une première présentation d'offrandes, les œufs apportés par les couples. L'autel de la déesse avait été préparé pour la circonstance : de part et d'autre des bananiers porteurs d'un régime, avaient été placés.

Dans le même temps commença la préparation du repas rituel : les femmes feuillaient les *brèd mouroung*<sup>39</sup> qui seraient servies avec le *kari* lors du repas béni. L'une d'elles commençait à confectionner les *bonbons kolgaté*<sup>40</sup>. La cérémonie devait être conduite par les hommes. L'une des femmes présentes, une habitué, entreprit d'initier Christine au rituel.

Pour la seconde fois, les poules furent purifiées : le prêtre leur lava les pattes à grande eau puis leur versa de l'eau bénite sur la tête. Une cérémonie "d'ouverture du rituel" fut pratiquée. Le prêtre invoqua d'abord Ganesh, afin qu'il lève les obstacles, puis Karli, pour qu'elle fasse fuir les mauvais esprits. Puis, après que Nargoulan ait, à son tour, été honoré, le rituel proprement dit commença. Une cloche appela les fidèles à se rassembler. Le prêtre alluma les bâtons d'encens, mit du camphre à brûler au pied de l'autel. Il encensa le plateau, déposé sur l'autel, puis, cassa trois cocos préalablement purifiés au safran. Il déposa à chaque fois, les deux parties brisées sur le plateau.

Alors, le sacrifice fut pratiqué. Les hommes s'avancèrent, un par un, devant la trappe rouge qui sert à recueillir le sang, tenant fermement la poule qu'ils allaient immoler. Marc semblait trembler un peu. La poule fut une dernière fois purifiée à l'encens, le prêtre lui mit un peu de cendres sur la tête. Il invoqua alors Petiaye afin qu'elle reçoive et accepte l'offrande qui lui était présentée et plaça, dans le trou qui allait recevoir le sang des poules, une feuille de bétel<sup>41</sup> sur laquelle avait été mis à brûler un morceau de camphre. A l'aide de trois citrons verts qu'il coupa en quatre sur la lame, le prêtre bénit le sabre qui allait servir au sacrifice. Puis il

---

<sup>39</sup> *Brèd mouroung* : Moringa oleifera, (Moringaceæ).

<sup>40</sup> Sorte de petits gâteaux à base de poudre de coco, spécialement confectionnés pour les *sèvis poul nwar*.

<sup>41</sup> Bétel : espèce de poivrier originaire d'Inde, dont les feuilles sont utilisées lors des cérémonies tamoules. Piper bétel.

écrasa les morceaux de citron au-dessus de la trappe, afin que le jus purificateur puisse y pénétrer et jeta les morceaux restants aux quatre points cardinaux. Il bénit le sacrificateur, l'encensa. Puis celui qui allait occire les volailles, "la main de Petiaye", se prosterna devant la déesse. Christine était émue, elle avait peur. Peut-être était-ce là la fin de ses problèmes. Marc prit sa poule, se rapprocha de la trappe, imité par les autres hommes. Les poules furent sacrifiées les unes après les autres. Elles étaient tenues par deux hommes qui leur tendait le cou au dessus du trou. D'un coup sec de sabre, elles étaient décapitées et maintenues au dessus de l'ouverture afin que le sang s'y écoule. Enfin, chacun se prosterna devant la déesse.

Les poules sacrifiées par les hommes furent emmenées à la cuisine afin d'être préparées par les femmes. Elles furent à nouveau lavées à grande eau, plumées, puis déposées sur des feuilles de bananier avant d'être vidées et découpées. Un petit morceau d'intestin était, pour chaque volaille, mis de côté et attaché à la patte droite de l'animal. Ce morceau serait placé, avec la tête, dans le plateau d'offrande final.

Une fois la découpe terminée, la poule serait cuisinée en *Kari* et servie avec du riz, de la daube de citrouille, des gros pois, des *brèd mouroung*.

La seconde partie du rituel fut pratiquée juste avant midi, devant l'autel de Petiaye. Celle qui avait confectionné les *kolgaté* les amena afin qu'ils soient placés dans le plateau d'offrande. Il y avait un *bonbon* par œuf présent dans le plateau ainsi qu'un dixième gâteau, qui servirait de lampe à huile. Dans ce plateau final, avaient été placées les diverses offrandes qui étaient déjà présentes lors de la première partie du rituel ainsi que les œufs cuits durs et décortiqués, des fruits, la tête et la patte droite de la poule, des *bonbon pimen*<sup>42</sup>, une part de *kari*, le tout disposé sur une feuille de bananier. Une bouteille de vin était jointe à l'offrande ainsi que le reste du safran utilisé pour la préparation du plat. Des fleurs complétaient ces divers dons.

---

<sup>42</sup> Petits gâteaux confectionnés à base de gros pois écrasés, mélangés à des épices et frits.

Le prêtre appela les fidèles pour la cérémonie à l'aide d'une clochette. A nouveau, il cassa un coco, encensa le plateau et le bénit à l'aide du camphre enflammé. Il invoqua la divinité et lui recommanda l'ensemble des personnes qui participaient à la cérémonie. Chacun déposa alors un morceau de camphre dans le récipient prévu à cet effet et se prosterna. Il y avait un ordre à respecter : les hommes, qui avaient conduit le rituel passaient les premiers, puis les femmes et enfin les enfants. Le camphre brûlait. La cérémonie était terminée et se prolongea par le repas béni que ne pouvaient consommer que ceux qui avaient participé au rituel.

Christine était particulièrement angoissée. Elle décida de tenter, en complément du *sèrvis poul nwar*, un ultime recours, auprès de la Vierge Noire : elle allait passer sous la roche.

### *Le passage sous la roche*

[Retour à la table des matières](#)

Christine arriva très tôt. Il devait être cinq heures du matin. Le soleil était encore couché. Elle ne tenait pas à être surprise par quelqu'un... Après avoir déposé, en offrande à la Vierge, un bouquet de roses blanches, elle alluma une bougie, puis alla se recueillir quelques instants devant la statue. Elle se dirigea ensuite vers le côté gauche du rocher, se plaça sur le bord du canal, le plus près possible de la statue de la Vierge. Elle se mit pieds nus, se purifia les mains en les trempant dans l'eau et en les frottant l'une contre l'autre. Alors, à l'aide de la main droite, la jeune femme se lava le visage avec l'eau du canal puis but trois petites gorgées d'eau. Il fallait faire vite. Le jour commençait à poindre. Toujours avec la main droite, Christine appliqua sur son ventre, l'eau, bénie par son passage sous la statue de la Vierge. Puis, elle gratta le rocher et en récupéra quelques fragments qu'elle mélangea, dans la tasse qu'elle avait pris soin d'apporter, à l'eau de canal. Cette préparation allait l'aider, préparer son corps à ce qui allait suivre, le purifier. Elle partit alors de l'autre côté du rocher, du côté droit.

L'heure était matinale. Il n'y avait encore personne. Alors que Marc faisait le guet, Christine enleva sa jupe, la déposa en offrande devant la Vierge, et, pieds

nus dans le ruisseau, traversa de part en part le tunnel, passa sous la statue pour déboucher de l'autre côté, à gauche. Là, elle enfila une autre jupe.

Une nouvelle fois, elle se purifia le visage avec l'eau du canal. Puis, elle sortit de son sac une bouteille, la remplit de l'eau du canal et préleva quelques têtes de fleurs parmi celles présentes dans les vases. Elle en ferait une tisane qui prolongerait l'effet de la demande de grâce qu'elle venait de formuler. Il fallait, lui avait dit sa mère, en boire trois petits verres par jour, pendant trois fois neuf jours et accompagner ce traitement de trois neuvaines, récitées devant la Vierge.

Christine termina sa demande par une dernière prière, formulée devant une nouvelle bougie dans laquelle elle avait, afin que la Vierge entende bien sa requête, fait couler quelques gouttes d'eau bénie.

## Le désir d'enfant à La Réunion

Le parcours, suivi par Christine et Marc dans leur désir d'enfant est révélateur des recours possibles quand l'enfant tarde, quand se manifeste ce qui est le plus souvent perçu comme la marque d'une infertilité.

### *La recherche de l'équilibre*

[Retour à la table des matières](#)

Les problèmes d'ordre physique, envisagés au début de notre récit, sont fréquemment cités par les femmes. Ils sont généralement imputés à "quelque chose qui est bouché" ou à un déséquilibre dans la chaleur du corps (trop chaud ou trop froid). Une telle représentation de la stérilité n'est pas sans rappeler ce que rapporte F. Héritier (1984 : 124-125) pour qui :

“ le discours sur les causes de la stérilité, comme sur les causes de la fécondité (...) exprime une homologie de nature entre le monde, le corps individuel et la société, et la possibilité de transfert d'un de ces registres dans l'autre ”.

Une série d'oppositions classiques se retrouve alors entre le principe sec, masculin <sup>43</sup>, chaud, qui a pour conséquence un sang épais, et l'humidité, féminine, froide, qui entraîne un sang liquide. La grossesse survient lorsque l'équilibre est établi ou rétabli, entre ces deux principes.

Les tisanes absorbées par Christine, visent à ce rétablissement d'un équilibre perdu et constituent la condition nécessaire à la fécondation de la femme.

À ce premier acte, destiné à favoriser la conception d'un enfant, viennent s'ajouter de nombreuses pratiques magiques ou magico-religieuses, liées à une magie sympathique, comme l'ingestion de morceaux de placenta par la femme en mal d'enfant.

### *L'ingestion de morceaux de placenta*

[Retour à la table des matières](#)

La réputation d'acte magique attachée à cet usage s'explique par la présence, dans les pratiques sorcellaires, de "recettes" de sorts jetés par le biais de la nourriture, de mélange de substances diverses à des aliments ensuite offerts à la personne visée. Pour que cette recette soit efficace, la femme ne devait <sup>44</sup> pas avoir connaissance de la présence de morceaux de placenta dans sa nourriture (aspect magique sans doute, mais l'ayant su, la jeune femme n'aurait peut-être pas apprécié le cari de la même manière...). Il fallait que les petits morceaux de placenta soient placés crus dans la nourriture. Cuits, ils n'auraient pas eu le même effet car ils auraient été *desséchés*. Cette représentation conforte d'autres discours qui insistent sur le lien entre placenta, fécondité et humidité. Il apparaît donc logique

---

<sup>43</sup> La chaleur est, comme dans de nombreuses sociétés, le plus souvent associée à la sécheresse, au principe masculin. Cette représentation se retrouve notamment en Afrique, chez les Samo du Burkina-Faso étudiés par F. Héritier (1996 : 72-86) mais également en Europe, dans l'ancienne théorie aristotélienne de la conception (*De la génération des animaux*. Paris : Les Belles Lettres, trad. 1961, livre I) .

<sup>44</sup> Nous conjuguons le verbe à l'imparfait, mais ce type de pratique ne semble pas avoir disparu, malgré la raréfaction des placentas disponibles.

que les morceaux de placenta doivent être consommés crus afin de pouvoir, par magie sympathique transmettre leur pouvoir fécondant, d'humidité à la femme "trop sèche".

Notre récit montre également que, lorsque le recours thérapeutique s'avère insuffisant, les femmes se tournent généralement vers la religion, vers les solutions liées aux divinités.

### *Les recours divins*

[Retour à la table des matières](#)

Il nous est impossible de développer ici, pour d'évidentes raisons de volume de cet article, l'ensemble des recours divins possibles. Nous en avons évoqués quelques uns, les plus couramment cités. Ils comprennent, selon un continuum allant du catholicisme à l'hindouisme de la manière suivante : les demandes de grâce effectuées à la Vierge Noire, celles pratiquées auprès de Saint-Expédit, le recours à la déesse Petiaye, la *promès* de porter le Cavadee <sup>45</sup>.

Mais la demande de grâce formulée devant une divinité n'exclut pas un second, voire un troisième recours. Tout dépend de la famille concernée, de ses rapports avec l'hindouisme, de sa proximité d'avec un *dévinèr*, un *pussari* <sup>46</sup> ou un prêtre tamoul <sup>47</sup>. De plus, certaines manières d'invoquer la Vierge ou Saint-Expédit se rapprocheraient des pratiques de l'hindouisme : il est fréquent de trouver, très tôt le matin, sur le site de la Vierge Noire, cocos, encens, offrandes (fruits dans une assiette disposée dans le tunnel, juste sous la statue), voire déchets d'un

---

<sup>45</sup> La marche sur le feu, également citée, fera l'objet d'une publication spécifique ultérieure.

<sup>46</sup> Prêtre-guérisseur officiant dans les chapelles de plantation.

<sup>47</sup> Chacun de ces trois officiants correspond à un type de lieu de culte. Les chapelles des *dévinèr* sont souvent attenantes à leur habitation, peuvent contenir des statues issues de différentes religions, catholique, hindouisme, cultes malgache ou africains, celles des *pussari* sont de petits temples jadis destinés aux travailleurs des plantations, alors que les prêtres, souvent originaires d'Inde du sud, officient dans les grands temples urbains.



*servis poul nwar* accompli pendant la nuit. Saint-Expédit est, pour sa part, régulièrement "appelé" par du camphre mis à brûler, de l'encens. On lui place des *marlé* <sup>48</sup> autour du cou.

### *La Vierge Noire*

[Retour à la table des matières](#)

Ce premier type de recours se concrétise essentiellement, comme nous l'avons vu, par des ablutions ainsi que par un rituel particulier qui s'apparente à ceux jadis présent en Europe autour des pierres percées et des fontaines.

Les ablutions sont du même type que celles relatées dans le récit. Elles sont précédées par le don à la Vierge d'un bouquet de fleurs. Puis, celle qui est venue demander une grâce allume une bougie, qu'elle aura parfois préalablement humectée de l'eau du canal, se place face à la statue pour prier. Elle se dirige dans un troisième temps vers le côté gauche du rocher (le courant du canal va de la droite vers la gauche), afin de pouvoir recueillir l'eau bénie par son passage sous la statue. Elle procède alors aux ablutions. Celles-ci sont extrêmement codifiées et font l'objet, dès le plus jeune âge, d'un apprentissage. L'eau est puisée le plus près possible de la sortie du tunnel (donc avec une proximité maximale de la Vierge), généralement avec la main droite. Il convient d'abord de se laver les mains, puis les avant bras, avant de reprendre de l'eau avec la main droite. Le liquide sacré est passé sur le visage, d'un geste circulaire, puis dans les cheveux <sup>49</sup>. Alors, la demande de grâce peut être formulée. L'eau est cette fois mise en contact avec la partie du corps à traiter, le ventre dans le cas d'une demande de grâce d'enfant. Ces ablutions peuvent être complétées par l'absorption de trois gorgées d'eau <sup>50</sup>. À la maison, elles seront complétées par l'ingestion d'une tisane concoctée à base

---

<sup>48</sup> Collier de fleurs, souvent des œillets d'Inde, utilisés dans l'hindouisme.

<sup>49</sup> On peut du reste noter une passionnante similitude entre les gestes présents pour ce type d'ablutions et ceux effectués lors des rituels de l'hindouisme. Mais là encore, nous renvoyons le lecteur à une publication ultérieure.

<sup>50</sup> Le rois apparaît toujours comme un chiffre bénéfique, qui favorise quelque chose, ici, l'action de l'eau sacrée.

d'eau prélevée dans le canal et de pétales de fleurs dont les têtes auront été cassées sur les bouquets présents devant la statue de la Vierge.

La demande de grâce peut également se manifester par un rituel mettant en scène, outre la Vierge Noire, le rocher, le tunnel et le ruisseau.

Il s'agit ici d'un véritable rite de passage (selon la définition qu'en donne A. Van Gennep, 1909) comportant séparation d'avec l'état antérieur, période de marge, et agrégation, accès à un nouvel état. Nous avons décrit, dans le récit, un schéma rituel complet. Cependant, selon l'affluence des personnes présentes sur les lieux, le rituel peut être réduit ou partiellement accompli. En remerciement, un ou plusieurs *ex-voto* seront déposés, et les vêtements de baptêmes de l'enfant seront offerts à la divinité. Si la demande de grâce s'est accompagnée d'une *promès* <sup>51</sup>, l'enfant pourra, par exemple, porter des vêtements blancs ou bleus pendant une durée déterminée (jusqu'à l'âge de sept ans, jusqu'à sa confirmation) ou parfois, il portera de l'or sur lui (cette dernière *promès* est davantage le fait de personnes ayant une certaine proximité avec l'hindouisme en raison du caractère bénéfique de l'or dans cette religion). La mère pourra également offrir les cheveux de l'enfant à la Vierge. Sa tête sera, dans ce cas, rasée lors d'une petite cérémonie pratiquée sur le côté droit du site <sup>52</sup>.

Mais d'autres recours que ceux envisagés lors de notre chronique sont également possibles comme celui qui s'opère devant Saint-Expédit.

---

<sup>51</sup> Vœu qui implique un contre-don après qu'il ait été exaucé.

<sup>52</sup> Cérémonie qu'il ne faut pas confondre avec celle nommée *sévé mayé*, dont les causes sont différentes (voir à ce sujet notre contribution au 123<sup>ème</sup> colloque du CTHS " Les *sévé mayé* de l'enfant réunionnais : marquage de l'origine ethnique ou affirmation d'une identité créole ?", à paraître).

## *Saint-Expédit*

[Retour à la table des matières](#)

Ce saint paria a été chassé des églises en raison de son caractère " pas très catholique". En effet, vêtu de rouge, il est, dans la religion populaire, assimilé à la déesse indienne Karli, divinité qui a la réputation d'être sanguinaire. La manière dont il est honoré varie, du reste, selon la personne qui s'adresse à lui. Si la personne est catholique, il sera plutôt honoré au moyen de bougies. Si, comme une bonne partie des créoles, elle pratique les deux religions (catholicisme et hindouisme) ou pratique une religion que nous pourrions qualifier de populaire, d'autres modes culturels pourront apparaître tels que le don de petits verres de rhum (on offre trois alcools différents à Karli), de cigares, de camphre. Les promesses lui sont rendues comme à la Vierge Noire (robe de baptême) mais également sur un mode impératif : toute grâce demandée à Saint-Expédit implique l'obligation de venir le vénérer de manière régulière, culte impliquant prières et don d'offrandes. Si la promesse n'est pas tenue, le saint se vengera. Le recours à Saint-Expédit constitue ce que nous pourrions nommer une "solution intermédiaire" entre catholicisme et hindouisme. Il peut être complété ou remplacé par la célébration d'une cérémonie en l'honneur de la déesse Petiaye.

### *Petiaye et le sèrvis poul nwar <sup>53</sup>*

Nous l'avons vu au travers de la frayeur éprouvée par Christine, ce recours est jugé dangereux et se trouve encore, dans certaines familles, placé sous le sceau du secret. La personne demandeuse de grâce peut être, soit dédiée à la déesse au cours d'une cérémonie qui la place sous sa protection, soit entrer dans un cycle de promesses à rendre de manière annuelle en pratiquant le *sèrvis poul nwar*. Le fait d'y avoir assisté, même de manière accidentelle (par dessus le mur quand il est pratiqué chez des voisins) oblige à reproduire la cérémonie, faute de quoi, Pe-

---

<sup>53</sup> Service poule noire.

tiaye, également nommée la "mangeuse de fœtus" provoquerait stérilité, fausses couches ou mort prématurée des enfants. Cette cérémonie est théoriquement pratiquée à domicile, chez certains *dévinèr* ainsi que dans les temples de plantations. Cependant, des passages s'opèrent entre hindouisme et catholicisme et il nous a été donné d'observer, à la Vierge Noire, les restes de *sèvis poul nwar*, tête et pattes de poule noire, empaquetés dans un tissu de couleur noire, le tout mélangé à des vêtements de baptême. Les aiguilles et le fil sont là pour attacher l'enfant et la mère à la divinité.

Quand la proximité d'avec l'hindouisme est plus importante, ou quand la détresse des parents est telle que l'ensemble des recours possible sont envisagés, certains font appel aux grandes *promès* de l'hindouisme, telle que la promesse de porter le cavadee.

### *Porter le cavadee* <sup>54</sup>

[Retour à la table des matières](#)

La promesse de porter le *cavadee* peut être envisagée en terme de demande de grâce, mais également en remerciement pour une maternité (ou une paternité) accordée <sup>55</sup>. Elle concerne les hommes comme les femmes. L'ensemble des cérémonies qui composent le cavadee s'étale sur dix jours et sont dédiées au dieu Mourouga <sup>56</sup>, divinité souvent invoquée pour les problèmes liés à la fécondité. Elles comprennent, de manière quotidienne, le bain rituel des statues, l'offrande du feu aux dieux (*yargom*), ainsi qu'une procession. Le dixième jour a lieu la grande procession, qui part d'un endroit placé au bord de l'eau pour aller vers le temple, sur un trajet de plusieurs kilomètres. Les pénitents, vêtus de rose, couleur

---

<sup>54</sup> Je tiens à remercier M et Mme Jean Kichenin, leur fille Martine ainsi que l'association *Shiva Soupramanien* pour leur accueil au temple du petit bazar à Saint-André.

<sup>55</sup> La promesse de porter le cavadee peut également avoir d'autres raisons, liées à la santé en général, à la chance. Le désir d'enfant ne constitue qu'une des motivations des pénitents.

<sup>56</sup> Nous ne pouvons développer ici l'ensemble des cérémonies liées au cavadee. Elles feront l'objet d'une publication ultérieure.

du dieu Mourouga, en carême depuis plusieurs jours (ni viande, ni rapports sexuels, jeûne pour certains) doivent porter le cavadee, arche de bois fleurie, décorée d'offrandes et d'images pieuses de plusieurs kilos, voire de plusieurs dizaines de kilos, sur l'ensemble du parcours de la procession qui dure de trois à quatre heures. Ils marchent pieds nus sur le sol brûlant, le corps percé d'aiguilles, de crochets (parfois alourdis par des citrons verts). L'hommage à Mourouga implique également un vœu de silence durant toute la durée de la procession et nombreux sont ceux qui se font transpercer les joues d'aiguilles figurant des *vèl* (sorte de lance portée par le dieu Mourouga).

Mais nous sommes encore ici dans un schéma proche du schéma d'un "enfant à tout prix". Or, comme Christine -qui envisage un moment de prendre avec elle sa filleule-, nous le fait remarquer, il existe, à la Réunion, une tradition de circulation des enfants dont le rôle était, avant l'apparition des techniques de procréation médicalement assistée, de pallier au manque de progéniture.

### *Adoption et fosterage*

[Retour à la table des matières](#)

Il est malheureusement impossible de développer ici l'ensemble des possibilités de circulation d'enfants présentes à La Réunion. Ces placements, définitifs ou temporaires ont été, jusqu'à une période récente, extrêmement fréquents et s'opéraient pour des raisons variables, relevant de problèmes de fécondité, donc d'un souci de préserver un équilibre social entre les familles nombreuses et celles qui ne l'étaient pas, ou parfois pour des motifs plus économiques, liés notamment, au partage des terres. Nous ne décrivons qu'un seul type de déplacement, celui lié, comme dans la Bretagne du début du siècle (P. Jakez-Hélias, 1975 : 30; A. Fine, 1994), aux relations de parrainage. Il pouvait s'agir d'un don d'enfant temporaire (fosterage) ou définitif (adoption). Ainsi, Julie, l'une de nos informatrices, qui pourrait être qualifiée de "Petit Blanc des Hauts" nous a raconté avoir été placée, à la mort de sa mère et après le remariage de son père, chez diverses personnes,

son parrain (qui était son oncle maternel <sup>57</sup>), puis, à la mort de celui-ci chez le fils de son parrain, et enfin, de manière définitive chez la sœur cadette du fils de son parrain car celle-ci, mère d'une fille depuis plusieurs années, se croyait stérile. Ce principe de placement semble avoir été extrêmement courant et perdure dans de nombreuses familles.

## Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Cet article a présenté, au travers de l'histoire d'un couple, quelques aspects du désir d'enfants à La Réunion. Sa spécificité est la pluralité des recours religieux possibles et envisagés, la manière dont les différentes solutions à ce manque d'enfant, même si elles sont issues de cultures à priori différentes, peuvent se compléter et se superposer. Les recours envisagés par les familles apparaissent alors pluriels, comme l'est le peuplement de l'île. Car en recherchant bien dans la France du début du siècle, dans les travaux des folkloristes <sup>58</sup>, on trouverait sans doute de nombreuses similitudes avec certains des recours pratiqués sur l'île (notamment les cultes aux fontaines et aux pierres percées), de même que de nombreux parallèles peuvent être effectués avec les pratiques présentes en Inde <sup>59</sup>, ou à Madagascar <sup>60</sup> ou dans d'autres aires géographiques. Et si, en Europe, le désir d'enfant

---

<sup>57</sup> L'oncle maternel possède, à La Réunion, une grande importance. Souvent désigné comme parrain, il possède, dans de nombreuses familles un droit d'autorité sur les enfants de sa sœur. Il est également sollicité pour certaines cérémonies.

<sup>58</sup> Par exemple dans ceux de P. Sebillot. *Les femmes et les traditions populaires*. Paris : Maisonneuve, 1904. Ou *Les eaux douces*. Paris : Imago, 1983, 1904-1906.

<sup>59</sup> Nous pensons notamment aux travaux d'Odette Viennot, 1954 ; d'Henri Whitehead, 1921.

<sup>60</sup> Bodo Ravololomanga, communication verbale, septembre 1998 : La même complémentarité eau, végétation, rocher se retrouve dans les représentations malgaches de la fertilité : ainsi, à proximité de Tananarive, sur la route nationale n°7, se trouve le lieu dit *Ambatobevohoka*, littéralement "à la pierre enceinte", site où se conjuguent importance de l'eau et du minéral. Celles qui souhaitent un enfant doivent effectuer sept fois le tour du site. Un autre site

tend de plus en plus à relever exclusivement de la biomédecine, à La Réunion, les différents recours semblent se rejoindre au sein d'une tradition créole, dans laquelle la religion en général (Saint-Expédit, Petiaye, Mourouga) et l'Immaculée Conception en particulier, font encore partie intégrante du projet d'enfant.

Laurence Pourchez

## BIBLIOGRAPHIE

[Retour à la table des matières](#)

ARISTOTE

*De la génération des animaux*. Paris : Les Belles Lettres, trad. 1961, livre 1.

AUGUSTINS

*Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*. Nanterre : Société d'ethnologie, 1989. (Klincsieck)

"Autour de la grossesse à La Réunion", *La santé observée à La Réunion*. Observatoire Régional de la Santé, 1996, fiche 3.1.

J. BARASSIN

*La vie quotidienne des colons de l'île Bourbon à la fin du règne de Louis XIV 1700- 1715*. St Denis : Académie de la Réunion, 1989.

BARAT

*Nargoulam. Culture et rites malbar à la Réunion*. St Denis : Editions du Tra-mail / Recherches Universitaires Réunionnaises, 1989.

---

très fréquenté, *Andranoro*, "faire des offrandes", est localisé au nord-ouest de Tananarive. Comme son nom l'indique, les candidates à la maternité viennent y déposer des présents à l'attention des esprits ou des ancêtres, à la manière des *promès* réunionnaises.

J. BENOIST

*Hindouismes créoles*. Paris : CTHS, 1998.

R. CHAUDENSON

*Le lexique du parler créole*. Paris : Librairie Honoré Champion, 1974 (2 tomes).

J. DEFOS DU RAU

*L'île de la Réunion. Etude de Géographie humaine*. Thèse de doctorat, Bordeaux : Institut de Géographie, Faculté des Lettres, 1960.

S. EPELBOIN

"Variations sur des procréations dites artificielles", communication prononcée lors de la journée d'étude du GDR petite enfance sur le thème *Le désir d'enfants*. Paris, 14 octobre 1998.

FINE

*Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*. Paris : Fayard, 1994.

J. GELIS

*L'arbre et le fruit. La naissance dans l'occident moderne, XVIe- XIXe siècles*. Paris : Fayard, 1984.

F. HERITIER

"La cuisse de Jupiter : Réflexions sur les nouveaux modes de procréation", *L'Homme*, 94, XXV, 2, 1985, pp. 5-22.

F. HERITIER

" Stérilité, aridité, sécheresse : quelques invariants de la pensée symbolique ", in *Le sens du mal. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*, M. AUGÉ et C. HERZLICH, (eds). Paris : Ed des Archives Contemporaines, 1984, pp.123-154.



HERITIER

*Masculin / féminin. La pensée de la différence.* Paris : Odile Jacob, 1996.

P. JAKEZ-HELIAS

*Le cheval d'orgueil.* Paris : Plon, 1975.

LOPEZ

"La population réunionnaise : histoire d'une transition démographique".  
Saint-Denis : *Expressions*, n°7, décembre 1995, pp. 27-46.

P. OTTINO

*L'étrangère intime. Essai d'anthropologie de la civilisation de l'ancien Madagascar.* Paris : Editions des Archives Contemporaines, 2 volumes, 1986.

L. POURCHEZ

"Les *sévé mayé* de l'enfant réunionnais : marquage de l'origine ethnique ou affirmation d'une identité créole?", *Actes du 123<sup>ème</sup> congrès du CTHS*, à paraître.

*Quotidien* du mardi 16.04.91, pp. 8-9. Réf. Archives départementales : 1 PER  
131 / 176.

P. SEBILLOT

*Les femmes et les traditions populaires.* Paris : Maisonneuve, 1904.

P. SEBILLOT

*Les eaux douces.* Paris : Imago, 1983, 1904-1906.

VAN GENNEP

*Les rites de passage.* Paris : Picard, 1994, 1909.

Y. VERDIER

"Les femmes et le saloir", *Ethnologie française*, VI, 3- 4, 1976, pp. 349-364.

VIENNOT

*Le culte de l'arbre dans l'Inde ancienne.* Paris : PUF, 1954.

M. WEBER

*Economie et société, L'organisation et les puissances de la société dans leurs rapports avec l'économie.* Paris : Plon, 1995, 1971.

WHITEHEAD

*The village gods of South India.* Calcutta / London / New-York : Oxford University Press, 1921.

**Fin du texte**